Conseil provincial du 13 octobre 2026 - Communiqué de presse

Santé mentale : la Province de Hainaut en première ligne

La détérioration de la santé mentale et son lien avec la qualité du logement ont été mis en évidence lors de la semaine de sensibilisation qui vient de s'achever.

Avec son réseau de 10 services répartis sur l'ensemble du territoire, la Province de Hainaut prend une part active dans la lutte contre ce fléau. Répondant à une question de la Conseillère provinciale Isabelle De Pourcq, le Député David Lavaux a révélé que quelque 3000 dossiers (dont 800 concernant des enfants) ont été traités en un an dans ces services rassemblant 65 équivalents temps pleins. 40 000 prestations ont été réalisées dans un contexte de plus en plus tendu. Au 31 décembre dernier, 473 personnes se trouvaient en attente d'une prise en charge. C'est dire le rôle essentiel joué par ce réseau provincial à l'heure où les problématiques de santé mentale sont de plus en plus intimement liées à la précarité, à l'état des logements ou à l'isolement.

« Nos équipes assurent une prise en charge pluridisciplinaire de proximité pour traiter de situations issues de difficultés personnelles ou familiales, de troubles professionnels ou d'anxiété ».

Accueil, écoute, orientation, psychothérapie : les services provinciaux offrent un accompagnement direct aux citoyens. Ils collaborent, par convention, avec ces acteurs de première ligne que sont les CPAS, les hôpitaux ou les écoles et proposent certains suivis au thérapeutiques, sein de maisons de repos.

Spécificité hainuyère : trois services provinciaux assurent un accompagnement d'auteurs d'agressions à caractère sexuel à la sortie de leur milieu carcéral.

Des missions peu connues mais qui justifient grandement la politique provinciale de proximité !

L'actualisation des données cadastrales : un service direct aux communes

L'actualisation des données cadastrales est un véritable enjeu pour les communes. Depuis plusieurs années, la Province de Hainaut les aide et a conclu une convention de collaboration avec 41 d'entre elles en vue d'assurer une équité fiscale.

En réponse au Conseiller Hicham Imane, le Président du Collège provincial Éric Massin a rappelé qu'une équipe d'indicateurs-experts confronte les données cadastrales disponibles avec la réalité de terrain, identifie les discordances et accompagne les administrations communales dans la mise à jour de leur matrice cadastrale. Cela peut concerner l'aménagement d'un grenier en chambres ou en espace de vie, une extension du bâtiment, une démolition ou encore une modification de la surface bâtie non renseignée.

« Ce travail s'appuie notamment sur les renseignements communiqués par les citoyens, les échanges avec les propriétaires, l'analyse des documents reçus et, lorsque cela s'avère nécessaire, les visites sur place. La cellule accompagne les communes dans la préparation et le suivi des courriers, les rappels, le traitement des formulaires, les contacts avec les propriétaires ».

Une meilleure actualisation des données cadastrales peut contribuer à consolider les recettes liées au précompte immobilier, sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les taux d'imposition.

« Cette action illustre parfaitement ce que peut être une Province utile aux communes, précise Éric Massin *: un niveau de pouvoir supracommunal qui mutualise une expertise technique et la met à disposition de pouvoirs locaux qui ne disposent pas toujours des ressources humaines nécessaires pour assurer ce travail. Nous ne nous substituons pas aux communes ni au SPF Finances, compétent pour établir les revenus cadastraux : nous leur apportons une expertise et des moyens supplémentaires ».*

Neuf communes auront été accompagnées en 2026 et dix le seront en 2027.

Mobilisations des jeunes : écoute et relation de confiance dans l'enseignement provincial

Les violences qui ont émaillé certains rassemblements étudiants ont interpellé le Conseiller Hicham Imane : il a interrogé Pascal Lafosse, Député en charge de l'enseignement, sur le rôle des établissements scolaires provinciaux en matière de prévention, d'éducation à la citoyenneté et de gestion des conflits.

Pour le Député provincial, il ne faut *« pas confondre la mobilisation de jeunes qui souhaitent faire entendre leur voix avec les actes de violence ou de dégradation qui n'ont aucune place dans l'expression démocratique ».*

Le Député provincial a rappelé que nos jeunes avaient le droit de s'interroger sur l'avenir, de contester des décisions : une attitude essentielle dans l'apprentissage et l'exercice de la démocratie.

Au sein de l'enseignement secondaire provincial, la situation est restée calme malgré quelques différences en fonction des régions. Rassemblements sereins dans le Centre et à Mons-Borinage. Situation plus tendue à Charleroi.

« Notre première responsabilité a été de garantir la sécurité des élèves, des membres du personnel et de nos infrastructures à travers des mesures préventives : fermeture et surveillance de certaines entrées, adaptation des sorties ou, ponctuellement, des horaires. Les contacts avec les services de police ont également été renforcés ».

Bien souvent, directions scolaires et autorités locales se sont concertées pour garantir une circulation rapide de l'information, indispensable à l'heure des réseaux sociaux.

« Le premier outil de prévention que nous mettons en place, c'est l'écoute et la relation de confiance entre les équipes pédagogiques et les élèves. À ce stade, les dispositifs internes mis en place fonctionnent. Groupes de parole et moments d'échange sont organisés pour que les élèves puissent s'exprimer. L'école doit leur apprendre à comprendre les décisions les concernant, à analyser les informations, à construire une argumentation, à écouter une opinion différente et à défendre leurs convictions sans recours à la violence. »

Une mission d'éducation à la citoyenneté que l'enseignement provincial assume depuis longtemps : des actions pendant l'année scolaire, des projets spécifiques de médiation de conflits.

Octobre Rose : rendre la prévention accessible à toutes et tous

En Hainaut, 193 cas de cancer du sein sur 100 000 femmes sont déclarés chaque année. C'est plus que la moyenne nationale. Et seulement 51% des Hainuyères de 50 à 69 ans participent aux campagnes de dépistage gratuit proposées dans notre pays. Un chiffre également inférieur à la moyenne et plus criant encore depuis la crise sanitaire.

Pour favoriser davantage de prévention, l'Observatoire de la santé du Hainaut a récemment réuni les représentants des communes, CPAS et du milieu professionnel. Objectif : susciter une mobilisation générale en faveur du Mammotest.

« Les acteurs locaux sont nos meilleurs relais pour informer et rassurer », a explique la Députée provinciale Aurore Goossens. Car derrière chaque statistique, se trouve une personne.

https://observatoiresante.hainaut.be/10371-2/

« Mini-accueils » : la Province candidate

Le Conseil provincial a donné son feu vert pour répondre à l'appel à projets « mini-accueils » lancé du par le Gouvernement wallon et la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif de ce dispositif est de créer 350 nouvelles places d'accueil de proximité d'ici 2028 en Communauté française.

Les mini-accueils seront des petites structures destinées à recevoir de 8 à 10 enfants au sein des Services d'Accueil d'Enfants, les SAE.

Le SAE provincial « Les Petits Câlins » a fait acte de candidature pour gérer l'un de ces mini-accueils à Marcinelle. Une démarche s'accordant parfaitement avec les missions sociales de la Province de Hainaut. *« Il s'agit de compléter l'offre de services existante et de renforcer la logique d'un éco-système provincial réunissant des activités d'enseignement, d'accompagnement, d'inclusion et de service public* ».

Si le projet provincial est retenu, le bâtiment de l'ancienne conciergerie de l'IMP René Thône de Marcinelle sera mis à disposition pour le développer.